



ÉLECTION

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE AU CA DU SEOM

DESTINATAIRES : Toutes et tous les membres du SEOM

EXPÉDITEUR : Maxime Viens, président du Comité d'élection au SEOM

**OBJET : Élection partielle au poste de vice-présidence à la vie syndicale
au Conseil d'administration du SEOM**

Pierrefonds, le 29 février 2024

Chères et chers membres,

Afin de se conformer à nos statuts et à la suite de l'élection de Sophie Milot à la présidence du SEOM, il y aura élection partielle, pendant l'Assemblée générale du 12 mars prochain, pour pourvoir le poste de vice-présidence à la vie syndicale, jusqu'à la prochaine élection générale.

Les membres peuvent consulter les [statuts du SEOM](#) pour connaître les modalités d'élection (art. 3-4.9) et avoir une brève description des fonctions (art. 3-4.10.2), ainsi que le [Règlement sur la tenue d'élection au SEOM](#) lorsqu'il y a vacance au Conseil d'administration.

Les membres désirant poser leur candidature doivent remplir [le formulaire de mise en candidature](#) disponible en ligne ou contacter Guy Normandeau à l'adresse g.normandeau@seom.qc.ca au plus tard 24 heures avant l'assemblée du 12 mars 2024. Toute personne qui soumet sa candidature recevra un accusé de réception de la direction générale du SEOM.

Lors de l'Assemblée générale, la procédure à suivre sera clairement expliquée. Le vote au scrutin secret sera tenu si au moins une candidature a été reçue dans les délais prévus. Pour toute question, vous pouvez écrire à webinfo@seom.qc.ca.

Syndicalement,

Maxime Viens

Président du Comité d'élection